



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT			
164^e séance du conseil d'établissement de l'école Dr-Alexis-Bouthillier			
Tenue le 16 juin 2022, 17 h 00			
Bou. 16-06-22/01	01.	<u>Présences et ouverture de la séance</u>	Ouverture de la séance : 17h15
		Direction :	Réline Morin Katia Goudreau Présente Absente
		Parents :	Richard St-Amand (président) Claudie Laporte Catherine René Éric Brunelle Karine Bernier Présent Présente Présente Absent Présente Katherine Demers (susbsitut) Présente
		Enseignant(e) :	Annie Allaire Caroline Jean Linda Touchette Présente Présente Présente David St-Pierre (substitut 1) Nicholas Dextraze (substitut 2) Absent Absent
		Professionnels :	
		Soutien :	Denis Mayer Annie Martel Absent Absent Audrey Fortin-Patry (substitut) Présente
		Conseil des élèves :	
Bou. 16-06-22/02	02.	<u>Adoption de l'ordre du jour</u> Adopté sans modification Proposée par : Richard St-Amand	
Bou. 16-06-22/03	03.	<u>Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 mai 2022</u> Adopté sans modification au niveau du contenu (sauf pour une petite correction orthographique et pour une correction de l'appellation « profil Langues et communication » (utilisée au point 5) qui est remplacée par l'appellation « concentration Langues et communication »). Proposée par : Katherine Demers	
Bou. 16-06-22/04	04.	<u>Période de questions du public :</u> Aucune question	



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER

Bou. 16-06-22/05	05.	<u>Points d'approbation :</u> 5.1 <u>Frais chargés aux parents</u> -Un courriel précisant les frais qui seront chargés aux parents pour l'année 2022-2023 avait été acheminé par la direction le 6 juin 2022 (ajustements à la suite de la présentation qui a eu lieu lors de la dernière séance) -Les membres du CÉ ont approuvé ces frais par courriel le 6 juin 2022.	
Bou. 16-06-22/06	06.	<u>Points d'information :</u> 6.1 Statistiques : Repère, PEACE, ateliers anxiété <u>Repère</u> -Mme Audrey Fortin-Patry présente les statistiques et les différents constats réalisés de septembre 2021 à avril 2022 en lien avec notre local « Le Repère » (avec un document à l'appui qui sera éventuellement inclus dans le rapport annuel du CÉ); -Elle précise que depuis l'année 2018-2019, les services offerts dans ce local ont grandement évolué pour mieux s'adapter à notre nouvelle réalité et aux nouveaux besoins des élèves. Il ne s'agit plus seulement d'un local de retrait, mais également d'un local d'accueil, d'apaisement, de soutien aux élèves en difficultés (comportementales, de santé mentale ou autres), d'encadrement, de prévention contre la violence et l'intimidation (en lien avec la loi 56), d'apprentissage des comportements attendus, de gestion de conflits, etc. -Le local est séparé en 5 zones : encadrement, calme, zen, dîner, ordinateur. -Mme Fortin-Patry énumère quelques statistiques (inclues dans le document) en lien avec le local « le Repère » : moyenne du nombre d'élèves accueillis par jour, répartition des services utilisés, etc. <u>PEACE</u> -Mme Fortin-Patry présente ensuite les statistiques et les différents constats par rapport au programme « PEACE » pour la prévention et la gestion de l'intimidation et de la	



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER

	<p>violence à notre école (en lien avec la loi 56). Ces constats et statistiques seront également inclus dans le rapport annuel du CÉ.</p> <p>-On peut conclure que le local « le Repère » ainsi que le programme « PEACE » sont des services efficaces auxquels les élèves font confiance et qui répondent bien à leurs différents besoins comportementaux et affectifs. Ces services doivent donc être reconduits dans les années à venir.</p> <p><u>Ateliers sur l'anxiété</u></p> <p>-Mme Relaine Morin présente les statistiques et les différents constats par rapport aux ateliers sur l'anxiété qui ont été offerts aux élèves en mars et avril 2022 (ces informations seront éventuellement incluses dans le rapport annuel du CÉ).</p> <p>-Un atelier universel a été offert à tous les élèves.</p> <p>-Des ateliers plus spécifiques avec des sous-groupes d'élèves ciblés ont également été offerts.</p> <p>-Les ateliers se poursuivront en 2022-2023.</p> <p>-Un arrimage avec les écoles primaires et l'école Joséphine-Dandurand est également prévu afin d'avoir une meilleure continuité et un meilleur impact auprès des élèves.</p> <p>-Mme Linda Touchette mentionne qu'il serait bien d'adapter certains ateliers pour les élèves ayant un TSA.</p> <p><u>Service Nurture (local « PHÉNIX »)</u></p> <p>-Mme Morin explique le fonctionnement de notre service Nurture (PHÉNIX).</p> <p>-Il s'agit d'un local d'accueil, d'accompagnement et d'encadrement pour des élèves ayant de plus grands besoins et de plus grandes difficultés comportementales.</p> <p>-Ce service accueille une quinzaine d'élèves intégrés dans des groupes réguliers dans le but de les aider à s'améliorer et à se sentir accompagnés et en confiance dans leur milieu.</p> <p>-L'accompagnement offert par l'équipe de professionnels (TES, psycho-éducatrice, enseignant) se fait à divers niveaux : affectif, comportemental, académique, etc.</p> <p>6.2 Mesures : soutien aux élèves</p>	
--	---	--



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER

		<p>-Mme Morin présente les différentes mesures de soutien qui seront offertes en 22-23 : enseignement ressource, soutien en classe, mentorat, etc.</p> <p>-Mme Morin précise également l'organisation des différents groupes pour l'année 22-23 : même nombre de groupes au total qu'en 21-22, mais un groupe de moins en secondaire 1 et un groupe plus en secondaire 2</p> <p><u>Sec. 1</u> : 1 groupe pivot, 1 groupe profil monde, 2 groupes profil sports, 1 groupe profil robotique, 1 groupe profil arts, 2 groupes langues et communication (total : 8 groupes)</p> <p><u>Sec.2</u> : 1 groupe appui-math, 2 groupes profils arts, 1 groupe profil monde, 2 groupes profil sports, 1 groupe profil robotique, 2 groupes langues et communication (total : 9 groupes);</p>	
Bou. 16-06-22/07	07.	<p><u>Point d'adoption :</u></p> <p><u>Budget initial 22-23</u></p> <p>-Mme Relaine Morin présente la répartition et la teneur des différentes mesures budgétaires pour l'année 2022-2023 (avec un document à l'appui, présenté à l'écran).</p> <p>-Elle présente également sommairement ce qui est offert dans le modèle de services (TES, AVSEC, CO, orthopédagogie, bibliothécaire, psychologie, psycho-éducation, etc.) et de quelle façon cette offre de services pourra être bonifiée avec les différentes mesures.</p> <p>-Elle présente ensuite le budget initial 22-23 de manière plus détaillée (budget de fonctionnement et budget d'investissement).</p> <p>-Mme Morin fait la lecture de la résolution du budget initial 22-23 (Annexe 8)</p> <p>Proposée par : Caroline Jean</p>	
Bou. 16-06-22/08	08.	<p><u>Comité de parents :</u></p> <p>Aucun parent n'a été en mesure d'aller à la dernière rencontre du comité de parents.</p>	



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER

Bou. 16-06-22/09	09.	<u>Questions du public :</u> Aucune question	
Bou. 16-06-22/10	10.	<u>Varia :</u> -Le CÉ tient à remercier les organisatrices du gala méritas qui a eu lieu le 9 juin 2022 et à féliciter tous les élèves qui se sont mérités des prix ou qui se sont impliqués lors de cette soirée. -Le CÉ tient également à féliciter l'équipe benjamine de « ultimate freesbee » de notre école qui a obtenu une 2 ^e place lors de la dernière compétition RSEQ. -Mme Morin parle du gala des bourses du président du CA qui a eu lieu le 14 juin 2022, au cours duquel 2 de nos élèves se sont mérités des bourses (Ann-Sophie Rochette et Loyk Berteau). Le CÉ les félicite! -La journée verte a eu lieu le 10 juin et s'est bien déroulée. -Mme Linda Touchette présente le projet « Photo Boot de la St-Jean » qu'elle a chapeauté avec ses élèves ainsi que le projet des luminaires du Relais pour la vie. -La prochaine assemblée générale de notre école aura lieu le 13 septembre 2022	
Bou. 16-06-22/11	11.	<u>Levée de l'assemblée :</u> - Levée de la séance à 20h20 Proposée par : Karine Bernier	

Signé à Saint-Jean-sur-Richelieu le, _____ Signature : _____

Richard St-Amand, Président

Signé à Saint-Jean-sur-Richelieu le, _____ Signature : _____

Réline Morin, Directrice